



L'ÂME DE L'IMMOBILIER

BARÈME D'HONORAIRES

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES



Les honoraires sont exprimés en pourcentage du prix de vente
et incluent la TVA au taux en vigueur.

PRIX DE VENTE DU BIEN	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 500 000 €	6 %
À partir de 500 001 €	5 %



Sauf convention contraire précisée au mandat,
les honoraires sont **à la charge du vendeur**.



SERVICES SUR-MESURE

Accompagnement
personnalisé à chaque
étape de votre projet



MISE EN VALEUR PROFESSIONNELLE

Photos, visite virtuelle
et diffusion ciblée



EXPERTISE LOCALE & CONFIANCE

Une parfaite connaissance
du marché de l'Uzège



ENGAGEMENT & DISPONIBILITÉ

À vos côtés pour vendre
dans les meilleures
conditions

INFORMATIONS LÉGALES

- Honoraires calculés sur le prix de vente net vendeur.
- En cas d'inter-cabinet, les honoraires ne dépassent pas la valeur du présent barème.
- Le barème est affiché conformément à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière et aux dispositions de la loi Hoguet.

Barème applicable
à partir du

2 mai 2026



ESTIMATION OFFERTE
dans le cadre d'un projet de vente

📍 Uzès & Uzège
☎ 06 99 73 72 22
✉ agence@olea-signature.fr
🌐 www.olea-signature.fr